

Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

NGO Action News

15 février 2024

Moyen-Orient

- Le 14 février, l'Al Mezan Center for Human Rights et d'autres organisations de défense des droits de l'homme ont publié un [communiqué de presse](#) saluant la récente déclaration du Procureur de la Cour pénale internationale concernant l'intensification imminente, d'après certaines informations, de l'offensive terrestre des forces israéliennes à Rafah. Le communiqué de presse demande également que des mandats d'arrêt soient délivrés à l'égard du Premier Ministre israélien et d'autres personnes ayant ordonné l'invasion de Rafah, et souligne la nécessité que toutes les personnes responsables soient tenues de rendre des comptes.
- Le 14 février, Peace Now a publié une [liste d'appels d'offres](#) lancés par le Ministère israélien du logement pour la construction de 520 unités dans sept colonies situées sur une zone avancée de la Cisjordanie.
- Le 13 février, l'Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme a publié un [communiqué de presse](#) appelant de toute urgence à un cessez-le-feu à Gaza avant tout assaut militaire israélien de grande ampleur sur Rafah. Il a rappelé à la communauté internationale son obligation de prévenir les génocides et de protéger le peuple palestinien contre de nouvelles attaques aveugles et des déplacements forcés.
- Le 13 février, BADIL—Resource Centre for Palestinian Residency and Refugee Rights a présenté une [déclaration écrite](#) au titre du point 7 de la 55^e session du Conseil des droits de l'homme, faisant observer que la décision des États de suspendre le financement de l'UNRWA servait l'objectif d'Israël de supprimer ce dernier et, partant, d'éliminer la question des réfugiés et réfugiées palestiniens.
- Le 12 février, Al-Haq, l'Al Mezan Center for Human Rights et le Palestinian Centre for Human Rights ont publié un [communiqué de presse](#) commun appelant la communauté internationale à prendre des mesures pour empêcher l'expulsion forcée de la population palestinienne de Gaza dans le cadre d'un assaut meurtrier à Rafah. Le même jour, Gisha a également publié une [déclaration](#) exprimant son inquiétude quant aux opérations menées à Rafah et réitérant son appel au cessez-le-feu.
- Le 11 février, 7amleh—The Arab Centre for the Advancement of Social Media et d'autres organisations de la société civile ont envoyé [une lettre](#) à Meta, exigeant de l'entreprise de médias sociaux qu'elle se garde de censurer la critique du sionisme sur ses plateformes en

mentionnant qu'une telle censure empêchait les utilisateurs et utilisatrices juifs et autres de discuter de leurs liens avec l'idéologie politique sioniste.

- Le 8 février, Adalah—Legal Centre for Arab Minority Rights in Israel et plusieurs organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme ont publié un [communiqué de presse](#) faisant observer que les licences israéliennes d'exploration gazière dans les zones maritimes de la Palestine étaient illégales et violaient le droit international. Adalah a exigé qu'Israël annule les appels d'offres, tandis que d'autres organisations ont demandé aux entreprises agréées de s'abstenir de piller les ressources naturelles souveraines du peuple palestinien.

Asie et Europe

- Le 16 février à Melbourne, une organisation affiliée au Australia Palestine Advocacy Network organisera la [projection](#) du film documentaire « Tantara », qui porte sur le massacre qui a eu lieu à Tantara lors de la formation d'Israël. La projection sera suivie d'un débat.
- Le 14 février, le Palestinian Return Centre a publié un [rapport](#) (en arabe) intitulé Supprimer le financement de l'UNRWA : Dissolution de l'organisme et prolongation de la crise à Gaza, qui traite des implications politiques et humanitaires de la suppression du financement de l'UNRWA.
- Le 13 février, l'Agence Média Palestine a publié un [article](#) (en français) signalant que les journalistes palestiniens étaient de plus en plus souvent et délibérément pris pour cible à Gaza et mentionnant que 116 journalistes palestiniens avaient été tués à Gaza depuis le 7 octobre 2023.
- Le 12 février, Amnesty International a publié un [article](#) qui apporte de nouvelles preuves d'attaques directes contre des civils et des biens de caractère civil à Gaza dans des zones censées être « sûres ». L'organisation a déclaré qu'au moins 95 civils, dont près de la moitié étaient des enfants, ont été tués lors de ces attaques à Rafah et que ces dernières devraient faire l'objet d'une enquête pour crimes de guerre.
- Le 8 février, le Norwegian Refugee Council a publié un [communiqué de presse](#) avertissant qu'un assaut militaire israélien de grande ampleur sur Rafah, où plus d'un million de personnes sont déplacées, serait fatal pour les civils et risquerait de paralyser le système d'aide humanitaire à Gaza.

Amérique du Nord

- Le 15 février, The Jerusalem Fund organisera une [conférence virtuel](#) intitulé Attaque sur le patrimoine culturel à Gaza (en anglais) auquel participera Akram M. Lilja, chercheur et professeur en conservation du patrimoine historique et culturel en Suède. Elle traitera de

l'étendue de la destruction et de la détérioration des sites historiques et patrimoniaux de Gaza.

- Le 14 février, Jewish Voice for Peace a publié un [article](#) intitulé Rafah : L'avant-dernière étape de l'opération génocidaire israélienne (en anglais), qui détaille les frappes aériennes israéliennes sur Rafah et le risque d'un massacre sans précédent en cas d'invasion terrestre.
- Le 14 février, jour du mercredi des Cendres, Friends of Sabeel North America et d'autres organisations chrétiennes a lancé une [campagne en faveur d'un cessez-le-feu pendant le carême](#), comprenant des actions stratégiques non violentes hebdomadaires pendant le mois du carême pour appeler au cessez-le-feu, au renouvellement du financement de l'UNRWA par le Gouvernement américain et à la libération des otages israéliens et des prisonniers et prisonnières palestiniens détenus illégalement.
- Le 13 février, J Street a publié une [lettre](#) adressée au Président Biden, l'appelant à reconnaître que la démilitarisation de l'État palestinien serait l'élément central d'une initiative diplomatique régionale globale.
- Le 9 février, la US Campaign for Palestinian Rights a publié une [déclaration](#) pour attirer l'attention sur les menaces d'une invasion terrestre à Rafah par Israël, qui, selon l'organisation, équivaldrait à un génocide et la poursuite du nettoyage ethnique du peuple palestinien.
- Le 9 février, Human Rights Watch a publié un [communiqué de presse](#) qualifiant le plan israélien pour évacuer Rafah de catastrophique et d'illégal.

Amérique latine

- Au Mexique, le Comité Universitario de Solidaridad con el Pueblo Palestino organisera le 17 février un [festival culturel](#) (en espagnol) à León dans l'État de Guanajuato intitulé León por Palestina, dans le but d'exprimer sa solidarité avec le peuple palestinien et d'appeler à la fin de l'occupation.
- Le 14 février, la Comunidad Palestina de Chile a publié une [déclaration](#) (en espagnol) condamnant l'attaque israélienne sur Rafah et appelant le Gouvernement chilien à prendre des mesures concrètes contre Israël en adoptant des sanctions exemplaires.
- Le 4 février, le Club Union Arabe Palestino au Pérou a organisé un [événement](#) (en espagnol) au cours duquel plus de 500 volontaires ont planté 10 000 arbres dans les montagnes de Calca en hommage aux enfants palestiniens qui ont été tués dans la bande de Gaza.

Organisation des Nations Unies

- Le 14 février, le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien de l'Assemblée générale a publié une [déclaration](#) condamnant les menaces d'invasion israélienne dans la ville de Rafah et réitérant ses appels à un cessez-le-feu immédiat.
- Le 13 février, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, a publié une [déclaration](#) avertissant qu'une opération militaire à Rafah pourrait conduire à un massacre à Gaza et condamner une opération humanitaire déjà fragile à une mort certaine.
- Le 12 février, l'Afrique du Sud a présenté à la Cour internationale de justice une [demande urgente](#) de mesures additionnelles au titre du paragraphe 1 de l'article 75 du Règlement de la Cour en raison de l'évolution de la situation à Rafah dans l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël).
- Le 12 février, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a publié une [déclaration](#) signalant qu'une incursion militaire étendue à Rafah entraînerait un nombre extrêmement élevé de victimes civiles et mettrait un terme à l'acheminement de l'aide humanitaire. Il a appelé Israël à respecter les ordonnances juridiquement contraignantes de la Cour internationale de justice ainsi que l'ensemble du droit humanitaire international.
- Le 9 février, la Cour internationale de justice a publié un [communiqué de presse](#) annonçant qu'elle tiendrait des audiences publiques sur la demande d'avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, du lundi 19 au lundi 26 février 2024 à La Haye.
- Le 9 février, la Conseillère spéciale pour la prévention du génocide, Alice Wairimu Nderitu, a publié une [déclaration](#) dans laquelle elle exprime sa préoccupation face à la situation au Moyen-Orient, en insistant sur le fait que les civils ne devraient jamais avoir à payer le prix d'un conflit pour lequel ils ne sont pas responsables. Elle a également appelé tous les acteurs et actrices concernés à s'efforcer de trouver des solutions pour mettre fin au conflit.
- Le 8 février, l'UNICEF a publié un [communiqué de presse](#) appelant les parties à s'abstenir de toute escalade militaire à Rafah et réaffirmant la nécessité d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat.
- Le 8 février, la Présidente du Comité des droits de l'enfant a fait une [déclaration](#) sur les enfants de Gaza, appelant Israël à respecter immédiatement la décision de la Cour internationale de justice. Israël figurait sur la liste des États devant faire l'objet d'un examen au cours de l'actuelle session du Comité, mais le Gouvernement israélien a décidé de reporter sa participation.

- Le 8 février, la Cour internationale de justice a publié un [communiqué de presse](#) annonçant que le Nicaragua avait demandé l'autorisation d'intervenir dans l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël) en vertu de l'article 62 du Statut.
- Le 8 février, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a publié une [déclaration](#) avertissant que la destruction par Israël de bâtiments dans le but de créer une « zone tampon » le long de la barrière entre Israël et Gaza constituait une grave violation des Conventions de Genève et pouvait être assimilée à un crime de guerre.

Cette lettre d'information recense les informations sur les activités récentes et à venir des organisations de la société civile travaillant sur la question de la Palestine. Le Comité et la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies communiquent les informations « en l'état », sans garantie d'aucune sorte et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou à la fiabilité des informations contenues dans les sites Internet, dont les liens figurent dans la lettre d'information. La lettre d'information NGO Action News sera bientôt traduite dans d'autres langues.



<http://www.facebook.com/UN.palestinianrights>



<http://www.twitter.com/UNISPAL>